



Direction
Référence : EAU/AUT/23/0464
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville de
Diekirch
27, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Administration communale de la Ville de Diekirch
Objet	Construction d'un nouveau parking à étages en zone inondable du cours d'eau "Sûre" à Diekirch
Localité(s)	Diekirch
Commune(s)	Diekirch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation